



Comité de concertation à la Sous-Préfecture du Havre 12 Janvier 2009

Communiqué de presse de Gaz de Normandie

Le 12 janvier 2009, s'est tenue à la Sous-Préfecture du Havre la première réunion du Comité de concertation mis en place par Monsieur Gilles Lagarde, sous-préfet du Havre, à la suite de l'annonce par Gaz de Normandie, le 10 juillet 2008, de sa décision de poursuivre les études en vue de la construction d'un terminal méthanier dans le port du Havre-Antifer (Seine-Maritime).

Cette initiative, dont Gaz de Normandie se félicite, a permis de réunir l'ensemble des parties prenantes (Etat, élus, associations, responsables socio-économiques). Au cours de cette réunion, Gaz de Normandie a réaffirmé son souhait d'établir un dialogue confiant et régulier avec tous ses interlocuteurs et a veillé à apporter une contribution positive à l'échange qui s'est déroulé.

Gaz de Normandie a rappelé les 6 éléments-clé du projet :

1. La construction du terminal méthanier est gage de sécurité d'approvisionnement pour la France, en augmentant la part du GNL dans la fourniture de gaz naturel. Les événements de ces derniers jours – vague de grand froid et rupture de l'approvisionnement russe- viennent illustrer ce besoin.
2. Le gaz naturel est l'énergie fossile la moins polluante et la moins émettrice de gaz à effet de serre.
3. Gaz de Normandie attache une importance toute particulière à la maîtrise des risques. L'Etat sera extrêmement vigilant sur ce point, et ses exigences tout au long de l'instruction du dossier représentent des garanties indispensables. Les installations sont conçues de façon à contenir les distances de sécurité à l'intérieur du site industrialo-portuaire existant, et donc à permettre le maintien de l'accès à la plage dans les conditions actuelles.
4. Ce projet représente une forte opportunité de développement économique local. Le chantier créera 600 emplois pendant 3 à 4 ans, et 80 à 110 nouveaux emplois directs et indirects seront nécessaires pendant l'exploitation. Gaz de Normandie a réitéré sa ferme volonté de mener toutes les actions nécessaires, en lien avec les partenaires de l'emploi et de la formation, pour que ces emplois soient pourvus localement.
5. Gaz de Normandie est prêt à mettre en place, avec le Port du Havre et les acteurs locaux, un plan global d'aménagement du site, en compatibilité avec les projets proposés par la Commune de Saint-Jouin-Bruneval.
6. L'impact environnemental est minimal (pas d'émission de gaz à effet de serre, pas de rejets polluants dans l'air, aucune odeur, impact visuel limité) et le terminal méthanier n'ajoute pas de contrainte supplémentaire significative à celles liées au port pétrolier. De ce fait les initiatives de développement touristiques portées par les acteurs locaux, départementaux et régionaux devraient pouvoir se déployer positivement.

Gaz de Normandie est toujours ouvert au dialogue avec l'ensemble de ses interlocuteurs et restera à l'écoute dans les mois qui viennent.